

**Le Journal
du Dimanche**

Version femina

Comment porter le petit
blouson de la saison

enfant

ne serait pas hyperactif, par hasard ?

**À CUISINE AU THÉ,
VOUS ALLEZ ADORER !**

Guillaume Canet, François Cluzet :
les frères ennemis nous parlent

**On a testé
les nouvelles
chalassos**

LES FEMMES VERSION FEMINA

**elles ont
gagné**

PARIS ET MOI

Festivals tous azimuts

www.femina.fr



Du bon usage du piston

Quand on en est dépourvu, on en rêve. Quand on en a, on donnerait cher pour ne pas y recourir. Le piston est un sésame vers l'emploi. Utilisons-le à bon escient !

Qui n'a jamais recommandé un proche à un employeur, ou fait jouer ses relations ? Le carnet d'adresses est devenu le mode d'accès numéro un à l'emploi. En 2003, 43 % des cadres ont changé d'entreprise grâce à leurs relations personnelles*. Forme de triche pour certains, moyen légitime pour d'autres, le piston favorise gaffes et quiproquos. Avec **Jane Turner, coach et formatrice****, voici quelques pistes pour donner un coup de pouce ou en bénéficier, sans avoir à le regretter...

MATHIEU, ÉTUDIANT, 26 ANS

Je me suis senti obligé d'en faire plus

« Il y a deux ans, j'ai décroché un CDD de pompiste dans une station-service grâce à mon père, directeur des ressources humaines au sein du groupe. J'étais fou de joie, mais j'ai vite déchanté : mes collègues savaient que j'avais été pistonné. Cela me gênait beaucoup. J'avais l'impression qu'ils m'attendaient au tournant. J'avais peur qu'ils ne me prennent pour un bon à

L'AVIS DE LA COACH Chassez la culpabilité.

L'ennemi le plus redoutable de Mathieu, c'est lui-même ! Paralysé par la peur de décevoir, Mathieu s'est mis inutilement la pression. Il aurait dû se raisonner : aujourd'hui, aucune entreprise ne prend le risque d'embaucher une personne, même recommandée, si elle n'est pas à la hauteur. Pour s'en convaincre, il aurait pu faire le point, noir sur blanc, sur ses atouts et ses compétences. Comme Mathieu, les personnes pistonnées souffrent souvent de se sentir différentes de leurs collègues. Mais pour que ces derniers les traitent comme leur égal et comme un membre de l'équipe à part entière, il faut d'abord qu'elles se comportent comme tel, en évitant d'en faire trop et en étant simplement elles-mêmes.

AH ! ET VOUS ME FINIREZ CE RAPPORT AVANT LA RÉUNION DE DEMAIN.



rien ou un fils à papa. Je vivais avec la hantise de faire honte à mon père en n'étant pas à la hauteur. C'était presque de la parano ! Je me suis senti obligé de redoubler d'effort pour prouver que je méritais cette place. Quand mon contrat a pris fin, j'ai respiré.»

FABIENNE, SECRÉTAIRE, 42 ANS

J'étais aux anges, mais cela n'a pas duré

« Un jour, une amie d'enfance qui savait que je cherchais du travail m'a recommandée à son employeur. Ce chef d'entreprise recherchait une secrétaire. Il m'a aussitôt embauchée. J'étais aux anges ! Mais cela n'a pas duré. Mon patron me prenait pour un larbin et n'hésitait pas à me passer un savon devant les autres salariés. Je n'en pouvais plus, mais je n'osais ni lui répondre ni claquer la porte. Mon amie et moi étions très liées et j'avais peur qu'elle ne m'en veuille ou que cela lui porte préjudice. J'ai tenu deux ans, puis j'ai démissionné. Sans regret ! »

L'AVIS DE LA COACH Ne vous sentez pas prisonnier d'une dette. Lorsqu'on est recommandé, on n'a pas à être reconnaissant « ad vitam aeternam » envers la personne qui nous a aidés. Elle nous a offert une chance et nous pouvons l'en remercier. Mais après, libre à nous de transformer ou non l'essai ! Une fois le poste obtenu, nous sommes seuls responsables de nos choix, de nos réussites et de nos échecs, et nous n'avons pas à nous sentir prisonniers d'une dette. Dénoncer les mauvais traitements dont elle était victime, en prévenant la DRH ou en remettant son patron à sa place, n'aurait pas fait de Fabienne une « traîtresse ». Au lieu de prendre sur elle, elle aurait dû parler de ce qu'elle vivait à son amie. Si leur amitié était sincère, cette dernière aurait parfaitement compris son désir de se défendre ou de partir. ▶

! ET VOUS ME
REZ CE RAPPORT
ANT LA RÉUNION
DE DEMAIN.

iiii PAPA...



... Du bon usage du piston

SANDRA, CHEF DES VENTES, 51 ANS

J'ai recommandé mon amie dans son dos

« Suzanne et moi, nous étions comme deux sœurs. Quand elle a perdu son emploi, j'ai eu beaucoup de peine. Suzanne a toujours eu à cœur de ne devoir sa réussite qu'à elle-même. Malgré tout, je ne pouvais me résoudre à ne rien faire. J'ai appelé un ami, responsable du personnel dans un groupe de cosmétiques. Mine de rien, j'ai conseillé à Suzanne de postuler auprès de ce groupe. Elle a été recrutée. Mais un jour, cet ami lui a dit qu'il ne me remercierait jamais assez de l'avoir mis en contact avec elle. Pendant plusieurs mois, Suzanne ne m'a plus adressé la parole. Nous nous sommes réconciliées. Mais, entre nous, quelque chose est brisé. »

L'AVIS DE LA COACH Réfléchissez à deux fois. Sandra a voulu sauver Suzanne malgré elle. Mais en agissant ainsi, elle lui a fait du mal, en lui donnant l'impression qu'elle ne la sentait pas capable de s'en sortir seule. Au lieu de lui être reconnaissante, Suzanne lui en veut car elle se sent abaissée. Recommander une personne sans son accord est toujours une erreur. Si ça se passe

mal pour elle ensuite, normal qu'elle éprouve du ressentiment ! Sandra aurait dû s'interroger honnêtement. Suzanne avait-elle vraiment besoin de son aide ? Ne cherchait-elle pas à se faire bien voir en l'épaulant ? Coopter quelqu'un ne doit pas être un moyen de contrôler son existence, ni de vivre par procuration à travers lui ce que nous n'avons pas su accomplir.

STÉPHANIE, SECRÉTAIRE DE DIRECTION, 44 ANS

Elle me prenait pour sa nounou

« L'un de mes collègues recherchait en urgence une assistante. Je l'ai mis en relation avec une copine, qu'il a embauchée. Mais Catherine multipliait les gaffes. Un jour, l'un de nos clients a appelé et elle a oublié de passer le message. A cause d'elle, nous avons failli perdre un gros marché. Au départ, j'ai fait de mon mieux pour la couvrir. Je me sentais responsable d'elle. Finalement, j'en ai eu assez. Catherine avait pris l'habitude de se reposer sur moi. Elle avait l'air de considérer mon aide comme un dû. Je me suis jurée de bien réfléchir avant de recommander quelqu'un d'autre. »

L'AVIS DE LA COACH Restez à votre place. Lorsque l'on recommande une personne, on lui ouvre une porte. A elle de faire ses preuves ! Stéphanie n'avait pas à se sentir responsable des erreurs de Catherine. A force de jouer les anges gardiens et de guetter ses boulettes, elle risquait de se pourrir la vie. Quand on coopte un proche, on a tout intérêt à poser des limites claires avec lui. Le laisser s'assumer, c'est une manière de lui faire confiance et de le respecter. A contrario, s'il n'est pas à la hauteur, on n'a pas à lui réclamer de comptes non plus : c'est son affaire !

PIERRE, COMMERCIAL, 37 ANS

Il était inexpérimenté et mon patron m'en a voulu

« L'un de mes amis ramait, depuis des mois, pour trouver un job. Je savais que mon employeur s'appropriait à recruter plu-

ieurs stewards. J'ai décidé de lui remettre le CV de Thomas. Il a été embauché. Mais les choses se sont très mal passées : il arrivait en retard le matin, sa tenue laissait à désirer. Au bout de deux mois, il a démissionné sans explication, du jour

L'AVIS DE LA COACH Soyez objectif ! Lorsqu'on recommande une personne, on s'engage à la fois

auprès d'elle et du proche à qui on la présente. Si elle n'est pas qualifiée pour le poste à pourvoir, c'est l'envoyer dans le mur, mais aussi courir le risque de mettre celui qui recrute en difficulté et de se « griller » auprès de lui. Avant de pistonner un ami, il faut donc faire preuve d'un minimum d'objectivité. Pierre s'est laissé aveugler par son amitié. Malgré tout, son patron n'a pas à lui en vouloir, car Pierre a su garder ses distances en se contentant de lui donner le CV de Thomas. Son patron, en l'embauchant, ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

Six règles d'or pour cultiver ses réseaux

1. Ne sous-estimez pas vos relations. Nous avons tous des camarades de classe, d'anciens voisins ou des collègues de travail, la liste est longue.
2. Gardez le contact. Les relations, sans exception, ça s'entretient ! Il ne faut pas atten-

dre d'avoir besoin d'un ami pour lui donner signe de vie.
3. Ne sollicitez pas vos proches en permanence. Pour qu'ils ne se lassent pas, ne faites appel à eux que lorsque vous en avez vraiment besoin.
4. Ne demandez pas l'impossible. Rares sont les amis

capables de vous dénicher un job en or, sans que vous ayez à lever le petit doigt. Ils vous mettront plutôt en relation avec une connaissance qui cherche à embaucher. Après, à vous de jouer !
5. Renvoyez l'ascenseur. Un ami vous a aidé ? Faites-lui partager

vos tuyaux et n'attendez pas qu'il vous sollicite pour lui rendre service.
6. Conservez vos répertoires téléphoniques. Et annotez les cartes de visite professionnelles en indiquant dessus le jour et les circonstances de la rencontre.

* Source : enquête « Mobilité », Apec, juin 2004. ** Auteur, avec Bernard Hélin, de *Construire sa vie adulte*, InterEditions, 23,80 €.